

CHAPITRE VI

LIÈGE ET L'EMPIRE. — ÉRARD DE LA MARCK. — LE PALAIS. — LES PORTES DE LA CITÉ. — ÉGLISE SAINT-MARTIN. — LES LIÉGEOISES. — VISITES IMPÉRIALES ET ROYALES.

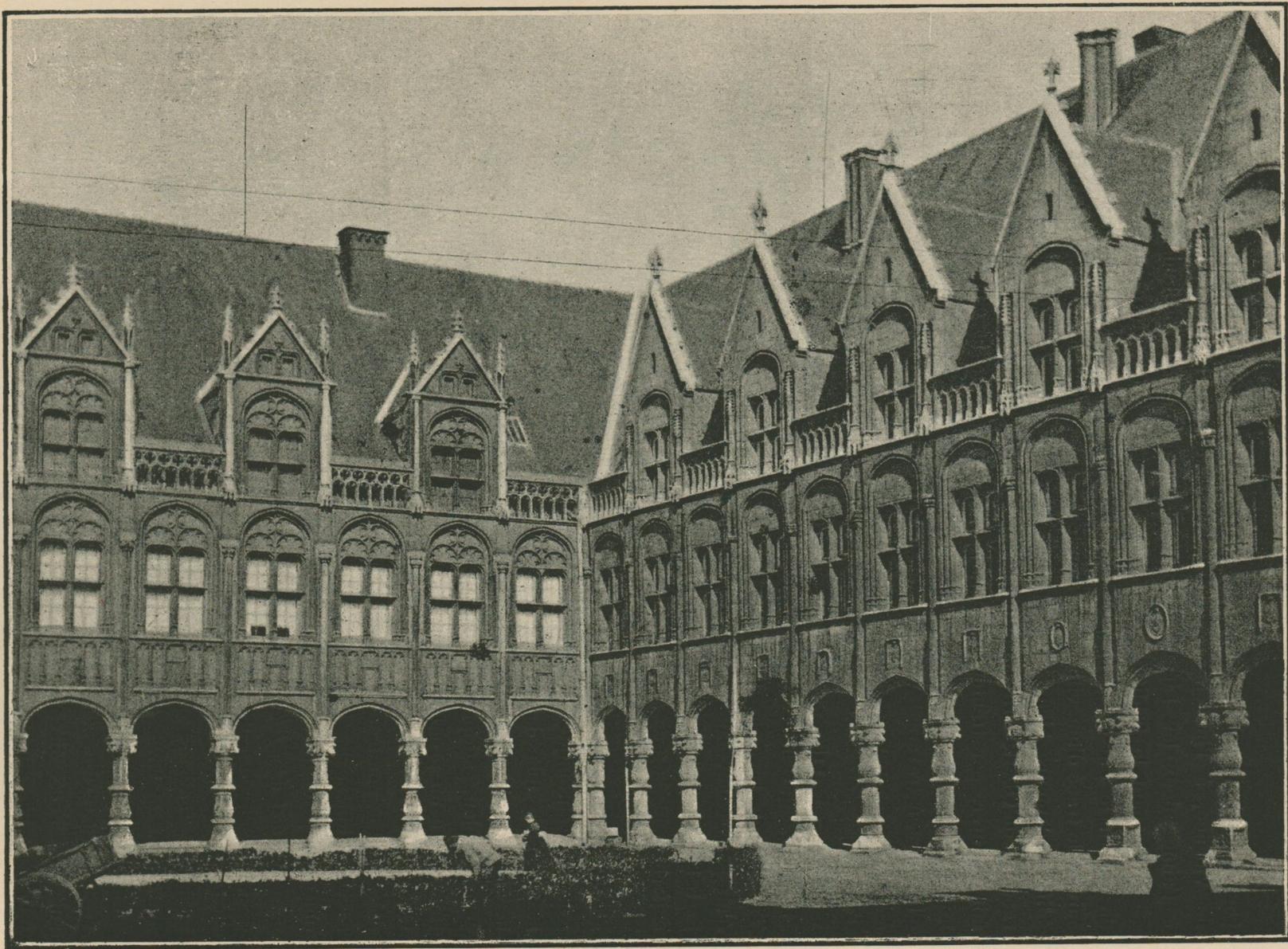


ÉRARD de la Marck devint prince-évêque (1505). L'État liégeois s'incorporait plus étroitement dans l'Empire. La division en cercles (1500), l'organisation militaire due à Maximilien I^{er} (1512), resserraient des liens jusqu'alors assez lâches. La Cité, dont les sympathies, malgré de cruels souvenirs, se portaient vers la France, subit avec peine une politique qui devait l'opposer à une nation sœur par la langue et les origines. Le prince s'appliqua d'abord à effacer les traces des conflits prolongés par sa famille après apaisement des Liégeois. Le pays, mal remis des suites de la guerre, la Cité appauvrie, n'ayant guère recouvré l'importance et le lustre dont elle s'enorgueillissait avant le sac de 1468, souffraient d'une série d'hivers rigoureux. Des séditions, amenées par les débats sur l'administration financière de la commune, troublaient Liège. Érard s'efforçait de calmer les esprits. Il se brisa une jambe en quittant l'une des halles où il avait harangué les Métiers (1513). A la mort du dernier Bourbon, qui l'avait gratifié de l'évêché de Chartres, l'évêque jugea peut-être comme Louis XII le nouveau roi de France, François I^{er} : « Ce gros garçon gâtera tout. » Un rapprochement s'opéra entre le prince-évêque liégeois et le roi d'Espagne, souverain de la Flandre et du Brabant. A la suggestion d'Érard, le *Sens du pays*, oubliant la neutralité, ratifia un traité d'alliance. Érard favorisa puissamment la candidature à l'Empire de Charles, qui triompha des démarches poursuivies par François I^{er}. Le *roi des Romains* vint à Liège remercier son ami (1520), qui l'accompagna à Aix-la-Chapelle aux cérémonies du couronnement, après lequel Carlos d'Espagne s'appela l'empereur Charles-Quint. Une conspiration de bourgeois, pour s'emparer de l'heureux rival du roi de France et d'Érard de la Marck, avorta dans Liège.

Quelques citoyens furent écartelés. Érard dut la barette de cardinal, puis l'évêché de Valence, à l'influence de l'empereur, auquel l'histoire attribue le propos : « J'aime mieux les Liégeois bons voisins que sujets insoumis. »

Reprenant la tradition des évêques constructeurs, Érard de la Marck résolut de rebâtir le Palais, résidence des princes liégeois. Sur des fondations romaines, suivant le tracé d'une villa des Pépin, ont avancé des historiens, Notger avait jadis édifié sa demeure, bien des fois dévastée par les hommes ou les éléments (973). Mélart raconte qu'Obert, irrité contre quelques jeunes Hutois, qui, sans l'avertir, avaient fait voiturer, par trente chevaux, jusqu'au centre de la ville, la barque amenant le belliqueux évêque, condamna les imprudents à traîner cette nef, à bras d'hommes, à travers le pays, jusqu'au Palais de Liège. Une forte amende, destinée à réparer les parties délabrées de la résidence épiscopale, s'ajouta à la punition d'une espièglerie. Le bateau fut enterré sous les travaux de restauration (1113). Incendié en 1186, le Palais s'accrut d'une annexe importante sous Jean de Hinsberg, qui fit commencer la belle entrée principale en style ogival (1449). Tandis que l'évêque Jean de Hornes séjournait à Saint-Martin, l'imprudence d'un palefrenier, laissé au Palais, amena une nouvelle conflagration qui dévasta le bel édifice flanqué de tours (1505). Érard s'occupa immédiatement de relever superbement la demeure princière. Les travaux préparatoires de démolition et de déblayement absorbèrent plusieurs années. On étudiait longuement les plans au XVI^e siècle : ce n'est qu'en 1528 que les murailles s'élevèrent au-dessus du sol. Une chronique manuscrite ajoute que, le 17 juillet 1533, Érard soupa pour la première fois dans le nouveau Palais, mais qu'il ne put y coucher avant le 25 novembre.

Le plan, adopté par Érard de la Marck, était trop grandiose et devait répondre à un programme trop compliqué pour que l'œuvre s'achevât rapidement. Outre la demeure du prince, les salles de réception d'une cour s'entourant d'un faste pompeux, les bureaux nombreux des administrations civiles et ecclésiastiques, le Palais devait servir aux *Journées du Sens du pays* et aux offices dépendant de cette représentation nationale de l'État liégeois. De là, le nom d'*Hôtel de l'État*, donné en 1751 au Palais, où siégeait le Corps législatif de la principauté, composé de trois ordres : clergé, noblesse, députés des communes. Les Liégeois portaient autant d'intérêt au Palais que le prince. « Ils avoient de coustume et ont encore, écrit Comines, d'aller tout le peuple ensemble au Palais de l'évesque quand il survenoit matières nouvelles : et y sont appelez au son d'une cloche qui est céans. » Pour assurer l'achèvement parfait de l'édifice, Érard légua une somme considérable. Le *Sens du pays* vota aussi des subsides, nécessaires aux compléments apportés par Groesbeck et à la réparation indispensable après l'effondrement d'une tour,



GRANDE COUR DU PALAIS.

Lorsque la vaste bâtisse fut achevée, elle provoqua une vive admiration. D'après une chronique anversoise, citée par M. Schayes, Charles-Quint déclara le Palais de Liège le plus beau de la chrétienté. Un voyageur français, Philippe de Hurgès, établissant, en 1615, un parallèle détaillé entre Liège et Paris, villes qui offrent, dit-il, tant d'analogies, n'hésite point à proclamer la supériorité du Palais des princes-évêques sur ceux des rois de France : « Le Palais du prince liégeois est plus accompli que n'est le Louvre et que ne sont les Tuileries (1). » Une fille des rois de France, Marguerite de Valois, logée au Palais de Liège, avait déjà écrit, dans ses *Mémoires* (2), un éloge aussi enthousiaste : « Beau Palais, » très magnifique, qui est le plus beau et le plus commode qui se puisse voir, » accompagné de très belles fontaines et de plusieurs jardins et galleries, le tout » tant peinct que doré, accomodé avec tant de marbres, qu'il n'y a rien de plus » magnifique et de plus délicieux. »

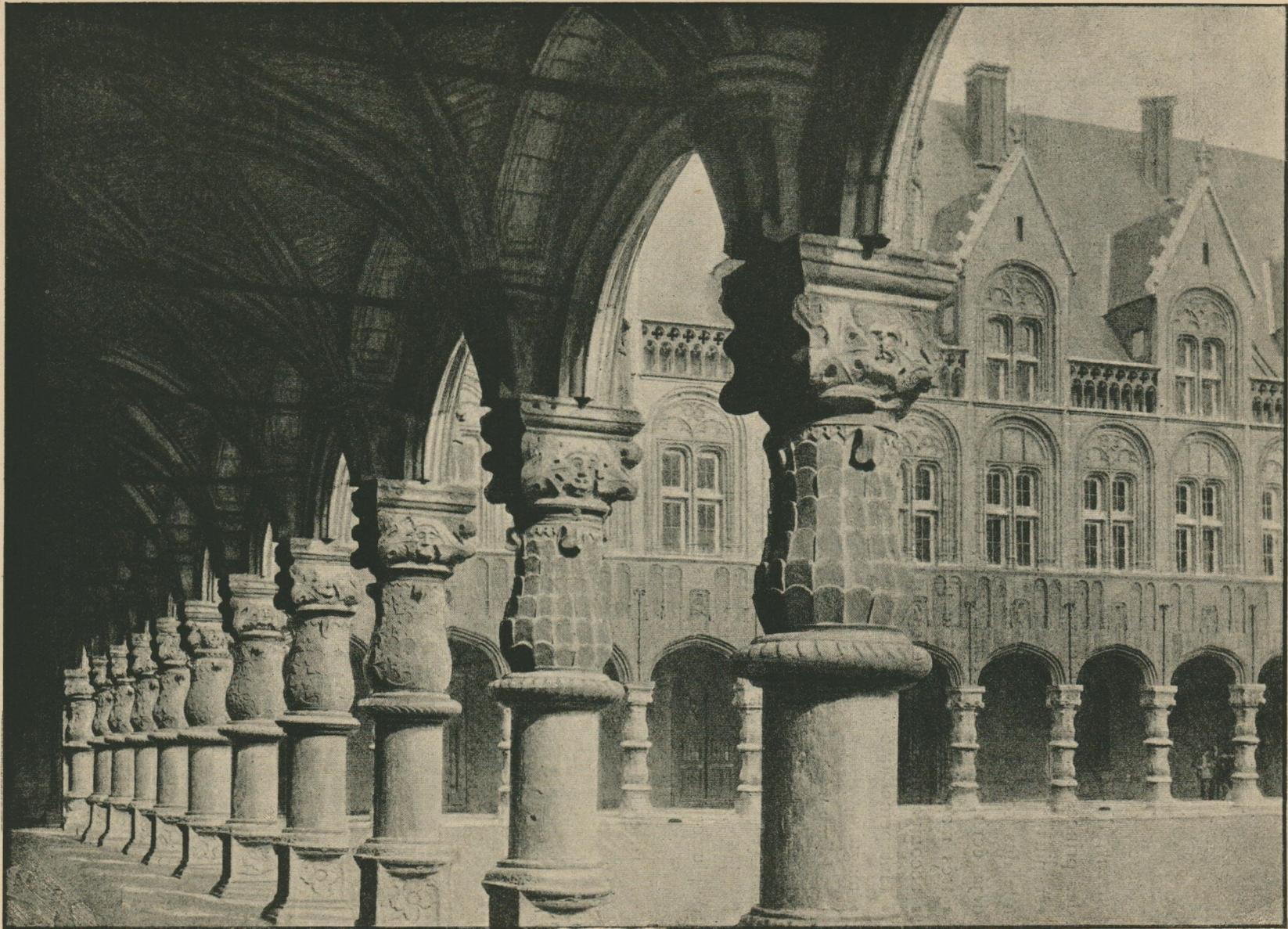
L'imposant monument d'Érard, dépouillé de son ancienne façade, de son entrée originale, des sveltes tours dont la silhouette rompait la monotonie des angles de la bâtisse, ne se reconnaît que dans l'intérieur de la première cour. Là, jadis, se tenaient de superbes banquets : on y a revu récemment des réunions de plusieurs centaines de convives. Le péristyle de cette enceinte, dont Victor Hugo disait : « Je n'ai vu nulle part un ensemble architectural plus étrange, plus » morose et plus superbe, » a gardé son puissant caractère. La plupart des soixante colonnes, toutes différentes de galbe et d'ornementation, ont été respectées. En remplaçant celles qui menaçaient ruine, on a recopié ces types variés, innovant le moins possible. Les arcs de support, les entrecroisements de nervures sous les voûtes, avec écussons sculptés aux points de jonction, conservent leur cachet artistique, unique en Europe. On a attribué les sculptures en pierre à un Liégeois dont le nom a été exhumé par l'historien Hénaux, comme directeur des travaux. « Ce François Borset, d'Outremeuse, écrit M. Lemonnier (3), appartenait à la » race des impétueux cerveaux en qui bouillonnent toutes les formes et qui, » comme la forêt, contiennent le simple et l'enchevêtré. Il sculpta dans les » soixante colonnes des galleries, un poème idéal et grotesque, de la grimace » et de la chimère, peut-être aussi quelque évocation des féeries orientales. »

Philippe de Hurgès, si élogieux en parlant du Palais, rapporte que dans la grande cour, lors des fêtes, les princes-évêques donnaient leurs banquets, et que le peuple était admis à la traverser, à entendre la musique qui accompagnait toujours le cliquetis des verres et les propos joyeux des convives. Lorsqu'on

(1) *Voyage de Philippe de Hurgès*. Liège 1872. P. 63.

(2) *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois*. Paris 1842. P. 109.

(3) CAMILLE LEMONNIER. *La Belgique*. Paris 1888. P. 636.



COLONNADE DU PALAIS.

dédaigna les superbes monuments d'autrefois et que le Palais fut affecté aux auditoires de justice, d'ignobles baraques encombrèrent ces belles galeries. Des marchandises de rebut composaient un sale capharnaüm d'objets grossiers, hanté par les témoins du tribunal correctionnel et la populace oisive. En 1842, l'auteur de *Liège pittoresque* déplorait le délabrement de cette merveille d'architecture sans similaire nulle part. Elle réparait aujourd'hui, déblayée de sordides verrues. Parfois même on revoit dans la grande cour des tables richement servies. Si les volontaires anglais, la schutterij hollandaise, les musiciens et militaires français, hôtes de Liège moderne, n'admirent plus les *entremets* fastueux illustrés d'emblèmes prétentieux, de représentations allégoriques, édifiés jadis lors des réceptions de têtes couronnées, ils ont reconnu que l'hospitalité liégeoise n'a rien perdu de sa cordialité et sait s'encadrer dans un superbe décor.

L'incendie du 23 mars 1735 détruisit l'avant-corps et des parties importantes du monument imposant d'Érard de la Marck. La tour de l'Official et l'église des Onze-Mille-Vierges s'effondrèrent dans ce sinistre. Imbu du goût de son époque, l'architecte bruxellois Jean-André Anneessens ne rétablit point les étages supérieurs d'après les dessins existants, consultés, de nos jours, par les restaurateurs du Palais. Comme façade principale, Anneessens plaqua une construction pseudo-classique, substituée à l'entrée gothique en élégante saillie prismatique. Le maître bruxellois voulait moderniser le vieil édifice, dont il respecta heureusement les cours à colonnades. Il s'occupa principalement de décorer d'un splendide mobilier, de tentures historiées, de stucs et de plâtres, l'intérieur du Palais des États (1). La chute d'une tour, en 1766, endommagea le cabinet du prince et nécessita l'achat de nouvelles tapisseries en haute lisse. Approprié ensuite à des services multiples, le Palais se dégrada en se transformant. De grossières maçonneries bouchèrent le péristyle de la seconde cour. La troisième, autrefois jardin élégant que terminait une belle tourelle, a été retranchée. Une construction en briques, méchante annexe récemment élevée, en marque la limite, rue dite du Palais. Sur les murailles en pierre, clôturant l'arrière de l'édifice, les écussons arrasés par le marteau révolutionnaire, les pendentifs et dais veufs de leurs statuettes, attendent encore qu'un effort intelligent complète la restauration, en enjolivant cette partie oubliée d'un superbe ensemble.

La mutinerie des *Rivageois*, provoquée par une disette chez les habitants de Jemeppe, Tilleur, Angleur, amena contre Liège une foule dangereuse, qu'on éloigna à prix d'argent. Au retour d'Érard de la Marck, alors absent, la répression fut sévère. A propos des exécutions qui eurent lieu, les chroniqueurs notent un

(1) VAN DE CASTEELE. *Notice sur la Maison des États de l'ancien pays de Liège ou Palais des princes-évêques*. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. T. XIV, p. 351.

curieux détail. Les jeunes filles de Liège jouissaient, disent-ils, du privilège de sauver de la pendaison le célibataire qu'elles prenaient pour époux. Ce choix *in extremis* s'affirmait sur le Marché pour les bourgeois de la Cité et banlieue qu'on y pendait, pour les étrangers au gibet de Saint-Gilles, où conduisait la rude montée qui a gardé longtemps le nom de *route des Patients*. Un Rivageois dut son salut à cette coutume. « Un jeune garçon qui avoit porté lettres de deffiance à l'abbesse d'elle Vaux benoicte (Val-Benoit), venant desdis Rivageois, fust jugé d'estre pendu, mais une jeusne fille le reprit pour l'avoir à marit et par ainsi fut relaxé. » Le consentement du condamné était naturellement nécessaire. Une tradition populaire raconte que, la corde au cou, du haut de l'échelle dressée aux fourches patibulaires, un autre condamné que désirait sauver une jeune Liégeoise à physionomie décelant caractère acariâtre, murmura :

Tenne leppe, né agu;
Boie, tappe mi ju!

(Lèvres minces, nez pointu; bourreau, précipite-moi!)

Le distique resta proverbial à Liège, longtemps avant la publication des études de Lavater sur la révélation du moral humain par les traits du visage.

Implacable envers les Rivageois, cruel à l'égard des luthériens qui ne pouvaient s'abriter sous les franchises réservées aux *citains* (citoyens) de Liège et de son étroite extension légale, réformateur rigoureux des couvents de femmes auxquels il défendit fêtes mondaines, visites courtoises, sorties futiles, Érard de la Marck chassa de son Palais les comédiens que Jean de Hornes entretenait pour les fêtes de la cour. Le prince ne pardonnait point les incartades de ses pages. Tous furent fouettés pour une folie de jeunesse. L'un de ces écervelés, comte rhénan, protestant au nom de ses privilèges nobiliaires, subit double punition.

Une indigestion de moules, mangées après souper, se compliqua de fièvre. Moins d'un mois après, Érard de la Marck mourait dans son superbe Palais (1538). Il avait, depuis plusieurs années, fait construire dans la cathédrale un opulent tombeau, richement doré, où paraissait une image macabre appelant, d'un doigt décharné, l'effigie du prince.

Malgré leur titre d'évêques, les souverains liégeois, non plus que la plupart des chanoines de Saint-Lambert ou des églises canoniales, n'étaient prêtres lors de leur élection. Ils promettaient de prendre les ordres aussitôt que le pape aurait confirmé leurs pouvoirs, mais restaient souvent simples *Elus*, nom donné par Liège à ses princes laïcs. Corneille de Berghes, que Charles V avait fait désigner comme coadjuteur d'Érard de la Marck dès 1529, devint évêque de Liège, fit son entrée solennelle en 1538, se démit de son épiscopat en 1544, afin

de se marier, assure-t-on. La mort prévint son projet de succéder aux fiefs de son frère aîné, décédé sans postérité. L'empereur le fit remplacer par Georges d'Autriche, fils naturel de Maximilien. Durant le règne de Corneille de Berghes, le puissant chef de l'Empire vint visiter Liège. La Cité se complaisait à affirmer son rôle de capitale par des solennités pompeuses : entrées de ses princes, réceptions de souverains étrangers. Les annalistes décrivent tous les cortèges, les arcs de triomphe, les représentations symboliques sur les places, les cadeaux nombreux, les illuminations de circonstance, les feux d'artifice, et surtout le parti que les ordonnateurs des fêtes publiques tiraient du Pont des Arches, de la Meuse, des belles promenades. Le passage de Maximilien I^{er}, en 1516, donna lieu à l'une de ces exhibitions aimées de la foule. L'entrée de Charles V les dépassa en faste (1542). On remarqua la réponse faite aux bourgmestres présentant les clefs selon le cérémonial : « Gardez-les aussi fidèlement que par le passé » ; paroles souvent invoquées à propos d'un conflit qui souleva le peuple contre plusieurs de ses évêques.

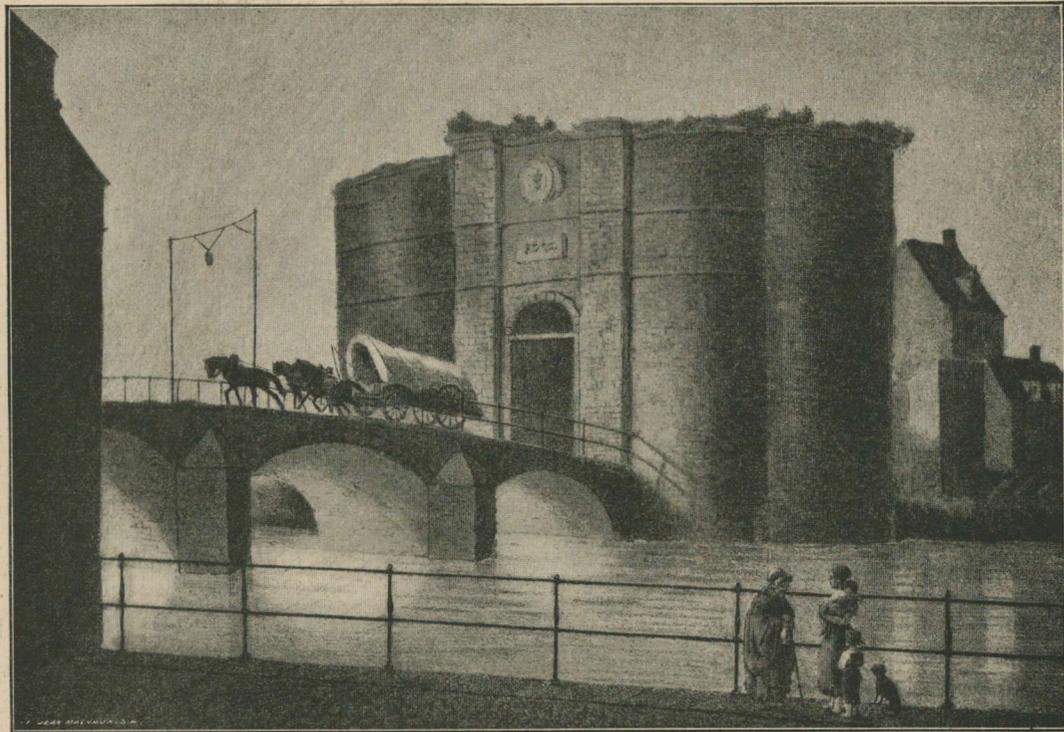
Pendant que Charles V, ne pouvant cependant, comme Charlemagne, invoquer un bref formel du pape, choisissait les évêques de Liège, les chefs de la commune tiennent à honneur d'embellir la Cité, en construisant des édifices d'utilité ou de défense. Pour servir d'arsenal, s'éleva la *Tour en Bêche* (1538) au bord de la Meuse, offrant la plus grande analogie avec la célèbre *Tour de l'or* de Séville, sur la rive du Guadalquivir. Au débarcadère principal sur le fleuve, un beau quai s'orna de la Grande Halle, renfermant les balances officielles pour le pesage des grains. Les murs et la porte d'Avroy se relevèrent; les bossages en pointe de diamant donnaient un aspect imposant à cette riche entrée dans Liège (1549). Le même caractère signala le rempart de Saint-Léonard; murailles et boulevard en larges pierres de Namur (1552). Enfin, avec la porte Sainte-Walburge, fier château-fort, se redressa superbement l'entrée d'Amersœur, pont et bastion grandiose, dessinés par l'architecte de Ryckel.

Le temps et les transformations de Liège ont effacé ces solides bâtisses dont quelques vestiges subsistaient naguère, mais entre les œuvres de Paul de Ryckel a survécu son église Saint-Martin. Comme pour la plupart des monuments liégeois, nous retrouvons à l'origine les noms d'Éracle et de Notger.

Sur la montagne de Publémont, au haut d'un plateau dominant Liège, Éracle construisit l'église Saint-Martin (963). Abattant la forêt, l'évêque y joignit des habitations formant une communauté analogue aux monastères, comme toutes les premières collégiales de chanoines, près de laquelle il se garda une résidence d'été, salubre et plaisante en un site pittoresque. Les versants déboisés qui ne se dirigeaient point directement vers le centre de la Cité, se couvrirent de vignobles dont les clos subsistèrent durant de longues années. Par diplôme de 965,

l'empereur Othon approuva cette institution canoniale (1), que ses successeurs enrichirent. Notger entoura de murs les constructions d'Éracle, accrut le nombre des maisons de chanoines (973).

Les chroniqueurs rapportent ensuite, à propos de l'église Saint-Martin, des souvenirs douloureux pour la noblesse du pays de Liège. Lors des guerres entre les familles d'Awans et de Waroux, les premiers incendièrent la tour de Slins. Irrité d'un acte qu'il considérait comme une usurpation du droit d'*ardoir*, réservé, par les coutumes liégeoises, à l'évêque seul, comme punition de l'homicide,

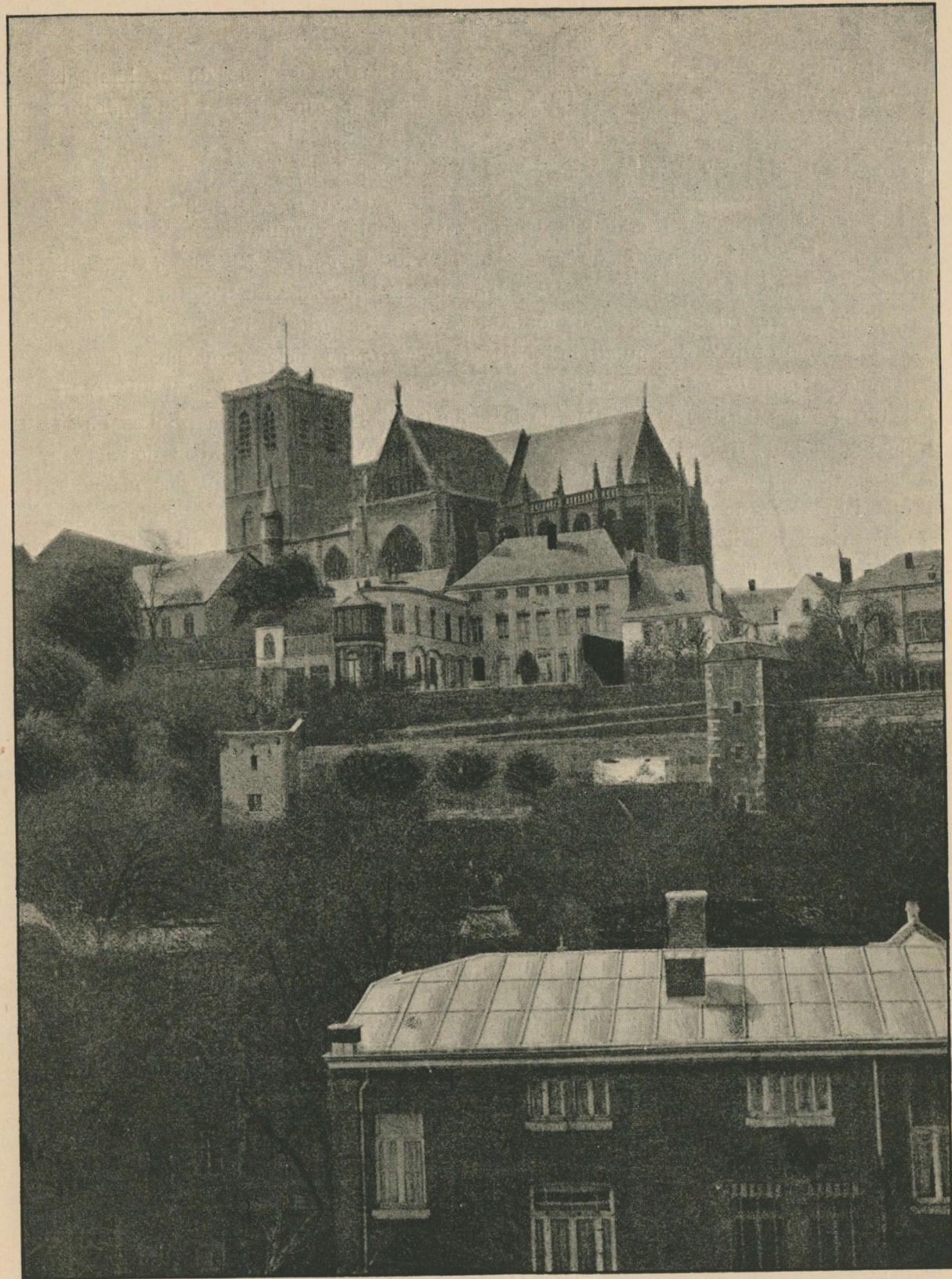


LA PORTE D'AMERCŒUR.
(D'après une estampe communiquée par M. Nels.)

Adolphe de la Marck assemble ses troupes, court sus aux partisans des seigneurs d'Awans. Hemicourt dit que pour apaiser l'évêque, le chef de ce parti et douze de ses parents durent se rendre à Saint-Martin. Là, ils se déshabillèrent, « ne gardant qu'une *cotte étroite* » ; chacun prit dans l'église une selle de cheval, la posa sur sa tête nue et l'apporta jusqu'au Palais. Tous s'agenouillèrent devant l'évêque, présentant en offrande leurs étranges couvre-chefs (2). En 1313, lorsque

(1) ERNST. *Histoire du Limbourg*. Liège 1847. T. VI, p. 94.

(2) JACQUES DE HEMRICOURT. *Wewes des Awans et des Waroux*. VIII.



ÉGLISE SAINT-MARTIN.

les nobles eurent échoué dans leur projet d'écraser les gens de métiers, ils cherchèrent un refuge dans Saint-Martin. Le peuple brûla l'église pour détruire les fugitifs. Une sentence obligea la commune à la réédifier.

Lors du premier siège de Liège par Charles le Téméraire (1467), les soldats d'Humbercourt dévastèrent Saint-Martin, position commandant la Cité. Un incendie accidentel compléta la ruine à laquelle renonça le duc de Bourgogne. Les chanoines chargèrent l'architecte Paul de Ryckel de rebâtir une basilique. L'artiste traça les plans de la tour et de l'église en style gothique, conception grandiose dont on admire encore le caractère imposant si bien approprié à la situation locale. La bâtisse ne s'élevait qu'aux fenêtres, lorsque des confrères jaloux assassinèrent l'habile architecte qu'on croit être aussi l'auteur d'une partie considérable de la cathédrale actuelle de Liège. Saint-Martin ne fut achevée que vers le milieu du XVI^e siècle. A l'époque où l'on dédaignait les lignes pures de l'architecture ogivale, les chanoines ajoutèrent des placages que l'on vient de faire disparaître pour laisser admirer les détails du vaisseau majestueux décrit élogieusement par M. Schayes, et l'harmonie des chapelles latérales avec l'ensemble de l'église. Aux mauvais jours de l'invasion française, la basilique devint le *Temple de la jeunesse* (1796). L'Empire la rendit au culte catholique. Devenue paroisse, les réparations modernes de l'église ont porté d'abord sur l'extérieur, puis ont rétabli la tour, du sommet de laquelle on jouit d'une vue superbe sur Liège. Enfin, après quelques tâtonnements, on a rendu à l'intérieur son cachet primitif, dégageant le beau chœur aux riches vitraux qui clôt majestueusement les regards. Un récent attentat des anarchistes a presque détruit ces belles verrières, justement vantées (1); on vient d'en achever la restauration. Dépouillé d'épais peinturages et simplement doré, le maître-autel en bois, sculpté par un artiste liégeois, Radino, démontre les conceptions élégantes et le travail correct des *entretailleurs* de bois. Liège a toujours excellé dans cet art. La nouvelle entrée latérale prive d'une vue d'ensemble, qu'on regrette de ne point obtenir en arrivant du fond central de la nef, au lieu de devoir se diriger d'abord en arrière. Comme dédommagement, on passe près de la chapelle où Delcour a suspendu les médaillons emblématiques de la Fête-Dieu, innovation dans la liturgie catholique que revendique l'église où sainte Julienne et la recluse Ève firent approuver leur pieuse initiative (1246). Au sixième centenaire de cette institution, les orateurs de la chaire les plus célèbres : le dominicain Lacordaire, le jésuite de Ravignan, l'évêque Dupanloup, le rédemptoriste Dechamps, d'autres prédicateurs, unirent leur éloquence aux processions et aux fêtes d'un jubilé célébré avec une pompe qui dépassa celle des solennités analogues du siècle précédent.

(1) LEVY et CAPRONNIER. *Histoire de la peinture sur verre en Belgique* Bruxelles 1860.

Les mandements protecteurs de la chasse et de la pêche, *criés au Péron* sous Robert de Berghes et sous Groesbeck, soulevèrent une ardente opposition. Le peuple liégeois revendiqua, contre les prétentions des hautes classes, le droit d'acheter du gibier, de trouver sur nos cours d'eau un plaisir favori. Les bourgmestres de 1587 firent *décrier* (abolir) l'amende comminée contre la vente de *venaison*. On *décria* de même, en 1564, la punition édictée contre les pêcheurs de poissons à *verge ou havroule* (ligne, filets), *ceux qui tiraient lièvres ou conins* (lapins), capturaient cailles ou perdrix. Plus tard, Jean-Théodore de Bavière ne défendra que de prendre les faisans, perdrix et canards sauvages, élevés dans son château de Seraing (1743). Mais jaloux des ramages mélodieux dans ses bosquets, l'amende de cinquante florins d'or pour la première infraction, doublée en cas de récidive, puis devenant sentence arbitraire du juge, atteint tout délinquant qui, dans les environs de la résidence d'été, s'empare, de quelque façon que ce soit, d'un rossignol ou d'une fauvette. A défaut de paiement de la lourde pénalité, la prison intervenait. Les lois modernes, protectrices des volatiles dits utiles à l'agriculture ou réjouissant par leurs chants, n'ont point osé se montrer aussi rigoureuses.

Groesbeck supportait mal la critique. L'esprit caustique des Liégeois dut mettre un frein aux railleries moqueuses du vieux wallon, plus incisives que les déclamations emphatiques. Un *cri de Péron* que les Métiers avaient dû approuver, édicta une peine contre *quiconque oserait encore blâmer le souverain* (1576). Le mandement resta, probablement, simple injonction au respect. Les idées libérales, chères aux citoyens instruits, inspiraient la sympathie envers le prince qui proclama, dans l'un de ses *Recès* : « *Un prince de Liège ne donne sentence que par ses justices (tribunaux) et ne fait ordonnances contre les lois du pays que du consentement des États.* »

L'évêque Groesbeck codifia les coutumes liégeoises. La guerre entre l'Espagne et les Pays-Bas; les soucis apportés par la disette d'abord, puis par les marches des armées; les tentatives de suivre le système de Philippe II contre les protestants, auxquelles la Cité continuait à opposer ses franchises, absorbèrent les premières années du règne. La guerre qui se poursuivait non loin de Liège, la plaçait, dit Bouille, entre l'enclume et le marteau. Il fallut revendiquer la neutralité pour refuser passage au duc d'Albe comme au prince d'Orange. Le chef des protestants s'irrita de ne point trouver un appui sur lequel il avait compté. Liège fut assiégée à toutes ses portes. Repoussés, les Hollandais incendièrent les monastères des faubourgs. Les traîneurs, poursuivis par la milice bourgeoise, périrent par la corde, ou succombèrent dans les bures béantes. L'anxiété régnait dans Liège, se traduisant parfois follement. A la *Journée des étourdis* (22 octobre 1576), les bourgeois crurent la banlieue de nouveau livrée aux flammes. Quelques citoyens armés suffirent pour repousser

des maraudeurs pillards. Un conflit entre les bourgmestres et le prince à propos de la garde des clefs de la ville, des dissensions avec les échevins qu'on exclut de la magistrature communale, l'achèvement du Palais, l'arrestation d'une escouade de don Juan d'Autriche signalée par les vigies du Pont des Arches, une peste après le sac de Maestricht, résumant l'histoire de la Cité durant cette triste période marquée par la désolation du pays.

Jean de Glen, publiant, en 1601, la représentation de costumes liégeois de son époque, vante beaucoup les bourgeoises de sa ville « peu curieuses de la beauté du corps, ou de se parer, aorner, farder, déguiser, ... très diligentes aux œuvres pieuses et laborieuses : car elles gouvernent non seulement les enfans et le ménage, mais encore la boutique, le trafic, acheptent et tiennent registre des mises et des réceptes, sont courageuses, endurcies au travail ». Le graveur moraliste représente la bourgeoise de Liège se rendant à l'église pour baptême ou enterrement, s'abritant sous une faille



BOURGEOISE EN FAILLE DE CÉRÉMONIE.

dont un cerceau soutient l'auréole originale. Puis, il dessine la commerçante en costume de fête.

Ces boutiquières calculant à la *croye* (craie) le débit du client, se montraient fort chatouilleuses et irascibles dès qu'on discutait leurs comptes. Une cabaretière, établie près du pont d'Ile, à l'enseigne de la *Wage* (balance), appela son mari pour obliger un capitaine de l'armée du prince d'Orange de régler son écot. Le partisan, nommé Turc, avait mis l'épée à la main. L'époux de l'hôtesse, armé d'un couperet, frappa le soudard qui s'enfuit. Aux cris de la dame de comptoir, les voisins accoururent, hommes armés de haches, femmes et enfants lançant des pierres sur le casque et la cuirasse du fuyard, qui avait enfourché son cheval. Poursuivi jusqu'à la Sauvenière, Turc tomba : un caillou l'assomma (1544). Le prince



BOURGEOISE EN HABIT DE FÊTE.

d'Orange protesta en vain. Dans son *Recueil des édits* (1), Louvrex établit que les coutumes liégeoises accordaient présomption de preuve aux annotations du commerce en détail, par des traits à la craie sur porte ou comptoir ; ou par des entailles dans une baguette fendue, dont se servent encore les boulangers de Liège, laissant, cette fois, un contrôle facile par la moitié de la *teie* que garde le débiteur. De plus, depuis 1317, Adolphe de la Marck avait proclamé dans la *Lettre des Vénables* : « Que nulz ne se combatte en tavernes, ne devant les tavernes, à l'ysse de la taverne où il arait but ou esté, ni qui fasse ne die laidure à tavernier, à sa femme, ny à sa maisnie, ne aussi nulz qui emporte l'escot de l'hoste contre sa volonté. »

De Glen, si élogieux en faveur des commerçantes, est plus sévère à propos des jeunes filles au milieu desquelles il revint vivre. « Je ne puis que blâmer l'abus de ma patrie pour la licence des filles, car ores qu'elles portent renom d'estre chastes, bien morigénées, apprises, stilées en tous exercices décents à leur aage, modestes en leur vestements, peu soigneuses d'affeteries, entendues en fait de mesnage, en la connaissance des langues Wallone et Flamande, aucunes sont ce néantmoins tant ardentes et brullantes après les jeux, bals et danses, que les festes ; elles y employent une bonne partie du jour, voire mesmes en places publiques (2). » Après des compliments dont les jeunes Liégeoises pouvaient être fières, fussent-elles nos contemporaines, l'auteur s'indigne de voir la jeunesse s'amuser.

Le *cramignon* (ronde liégeoise) a, sans doute, scandalisé de Glen, lorsqu'après ses longs voyages il a revu la gaie farandole sur les quais et dans les rues de Liège. Les plus rigoristes souriront de ce puritanisme. Qui resterait morose en voyant, les soirs des jours de fête, ces longues chaînes de jeunes filles et de *galans* (amoureux), aux mains unies joyeusement ? Le *cramignon* serpente en méandres selon le rythme de la chanson wallonne, aux allusions satiriques, chantée par une voix fraîche. Le chœur répète le refrain populaire. La ronde



JEUNE LIÉGEOISE.

(1) T. I, p. 25.

(2) *Des habits, mœurs, cérémonies, façons de faire, anciennes et modernes, du monde*, par JEAN DE GLEN, Liégeois. Liège 1601.

sautille, suivant la marche capricieuse du premier danseur qui brandit un bouquet. Chantant à pleins poumons, riant à gorge déployée, le cortège folâtre va, vient, tourne, sans se rompre. Vieilles pasqueyes, tendres souvenirs rimés par les poètes nationaux, épigrammes mordantes contre les ridicules, allusions politiques, critiques acerbes des hommes et des choses, tout se retrouve dans ces rondes enjouées, dont la tradition, bien des fois séculaire, n'a affaibli ni l'entrain, ni l'insouciant originalité.

Entre tant de visites princières relatées par les historiens liégeois, l'une des plus célèbres est celle que décrit, dans ses *Mémoires*, la sœur du roi de France Henri III, Marguerite de Navarre (1577). La « gracieuse danseuse » que délaissa le *Verd galant*, Henri IV, arriva à Liège par eau, se rendant à Spa. Reçue superbement par le prince et les magistrats de la Cité, Marguerite résida six semaines au monastère de Saint-Jacques. Elle y tint cour somptueuse, se plaisant à inviter à ses fêtes toutes les dames les plus distinguées de Liège. Un deuil d'affection mit fin à ces joyeuses réunions. L'une des demoiselles d'honneur de la reine, la belle Hélène de Tournon, frappée au cœur par l'infidélité d'un soupirant, mourut. Sa tombe fut creusée dans l'église Saint-Antoine. Un poète liégeois, Wacken, a trouvé dans ce désespoir d'amour le sujet d'un drame moderne, aux scènes émouvantes, aux sentiments exprimés en beaux vers.

LIÈGE
PAR
E. M. DOGNEÉ

LEBÈGUE & C^{ie}
BRUXELLES



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

LIÈGE
PAR
E. M. Dogneé

A. SOUZA
J. LEBÈGUE & C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES

COLLECTION NATIONALE

LIÈGE

ORIGINES, HISTOIRE, MONUMENTS, PROMENADES

PAR

EUGÈNE M. O. DOGNÉE

Nouvelle édition revue et augmentée

Frontispice et lettrines de E. PUTTERT, Ed. DUYCK et A. RONNER
et nombreuses photogravures



BRUXELLES

J. LEBÈGUE & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
LES MÉTAMORPHOSES DE LIÈGE.	7

CHAPITRE PREMIER

Traditions gauloises. — Souvenirs romains. — Ambiorix. — Conquête franque. — Légendes catholiques. — Saint Lambert et saint Hubert. — Le Péron	21
--	----

CHAPITRE II

Le monument de Charlemagne. — Paladins et évêques bâtisseurs. — Notger. — Églises Sainte-Croix et Saint-Denis. — Colin-Maillard. — Église Saint-Barthélémy. — Almanach de Mathieu Laensberg	37
---	----

CHAPITRE III

Ponts et chaussées. — Réginald de Bavière. — Quartier de Hongrie. — Les premiers Métiers. — Le vin liégeois. — Tribunal de paix. — Pierre l'Ermite et saint Bernard. — L'empereur de Canossa chez l'évêque de Liège. — Lambert le Bègue. — Hospices des Coquins et de Tire-Bourse.	53
--	----

CHAPITRE IV

Les libertés liégeoises. — Industrie houillère. — Prise de Liège par les Brabançons. — Henri de Dinant. — Les noces de la belle Aigletine. — Franche commune et bons Métiers. — Église Saint-Jacques. — Mal Saint-Martin. — Paix de Fexhe. — Tribunal des XXII.	68
---	----

CHAPITRE V

Jean de Bavière. — Les Vinaves. — Liège et Bourgogne. — Sac de Liège. — L'ex-voto du Téméraire. — Arts industriels. — L'armurerie liégeoise. — Le Sanglier des Ardennes. — Neutralité	80
---	----

CHAPITRE VI

	PAGES
Liège et l'Empire. — Érard de la Marck. — Le Palais. — Les portes de la Cité. — Église Saint-Martin. — Les Liégeois. — Visites impériales et royales	90

CHAPITRE VII

Les princes bavarois. — Mont-de-piété. — Chiroux et Grignoux. — Fontaine Saint-Jean-Baptiste. — HACELDAMA et Male gouverne. — Bombardement. — Hôtel de Ville. — Pierre le Grand à Liège. — L'évêque-Mécène. — Les musiciens liégeois. — Grétry.	105
---	-----

CHAPITRE VIII

Révolution de 1789. — Invasions françaises. — Département de l'Ourthe. — Cathédrale Saint-Paul. — Le théâtre royal. — Quai Micoud. — Hubert Goffin. — Les Baskirs.	130
--	-----

CHAPITRE IX

Liège sous les Pays-Bas. — Les botresses. — Université. — Les peintres liégeois. — Conservatoire. — Projets de dérivation	148
---	-----

CHAPITRE X

Liège en 1830. — La ville moderne. — Vapeur et gaz. — Les gares. — Les nouveaux ponts. — Parc public. — Palais provincial.	156
--	-----

CHAPITRE XI

Liège actuelle. — Électricité. — Instruction. — Exposition de 1905. — Promenades.	168
---	-----